



## INFORMATION AUX CITOYENS

# NOUS TRAVAILLONS POUR VOUS

Communiqué Info-travaux # 2  
12 octobre 2018

### Information aux citoyens

#### *Reconstruction de la rue Lériger*

### DÉBUT DES TRAVAUX !

Citoyenne, Citoyen,

Nous vous confirmons que les travaux de reconstruction de la rue mentionnée plus haut débiteront vers le 22 octobre prochain et, selon l'échéancier prévu, devraient se terminer vers le début du mois de décembre. Seule une portion des travaux se réalisera cette année et comprendra la construction de l'émissaire pluvial à la rivière ainsi que la pose de conduite sur une portion de la rue Lériger (voir croquis).

Pour les résidents du 35 et du 39 rue Lériger, le stationnement ne sera pas disponible durant les travaux à l'émissaire (près de la rivière). Durant cette période qui peut durer près de deux (2) semaines, les résidents seront invités à garer leur véhicule dans le stationnement du parc Lafarge au bout de la rue Lériger, près de la rue Lautrec ou en bordure de rue, hors de la zone de travaux.

La portion de la rue Lériger touchée par les travaux ne sera pas pavée cette année. L'Entrepreneur qui exécute les travaux est le même qui fera le déneigement et il s'assurera de l'entretien de la chaussée. Les travaux sont réalisés par la compagnie Location d'Angelo Inc. et la surveillance des dits travaux est effectuée par la Ville de Saint-Constant.

Pour certains d'entre vous qui êtes de nouveaux résidents, nous vous informons que ces travaux de reconstruction de rues comprennent la reconstruction d'une conduite d'égout pluviale incluant l'émissaire existant à la rivière, la réhabilitation du réseau sanitaire existant, le remplacement de la conduite d'aqueduc, l'ajout d'un branchement de service pluvial pour chaque résidence, la réfection de la chaussée (sous-fondation, fondation, pavage, bordure), les entrées privées, l'aménagement des emprises avec gazon et réfection d'aménagements paysagers et la construction d'un réseau d'éclairage public.

#### **UNE BONNE COMMUNICATION AVEC VOUS... C'EST LA CLÉ DE LA RÉUSSITE !**

La Ville s'engage à vous informer au fur et à mesure de l'avancement des travaux ou des modifications à l'échéancier, s'il y a lieu :

- Des circulaires *Info-travaux* seront distribués dans votre secteur, à intervalles réguliers;
- Des communiqués seront publiés dans les médias et le portail Web [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca);
- Si les travaux touchent plus de citoyens ou d'utilisateurs; une alerte sera diffusée sur une bande rouge en haut de la page d'accueil du site Web.

Toutes les questions techniques ou de chantier doivent être acheminées à la Division du génie au 450 638-2010 poste 7430. Cependant, vous trouverez déjà des réponses à certaines de vos questions en lisant le document ci-joint.

Nous sommes conscients que ces travaux vous occasionneront peut-être certains désagréments, mais nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et de votre grande compréhension pour mener à bien ce beau projet tant attendu.

Division du génie  
Services techniques

**Services techniques**  
**Division du génie**  
B 450 638-2010  
[genie@saint-constant.ca](mailto:genie@saint-constant.ca)

Adresse postale  
25, montée Lasaline  
Saint-Constant, QC J5A 2A8

**Services techniques**  
**Division des travaux publics**  
B 450 638-2010  
[travaux\\_publics@saint-constant.ca](mailto:travaux_publics@saint-constant.ca)

## **AUX CITOYENS DEMEURANT SUR LA RUE LÉRIGER**

### **RÉALISATION D'UN VIDÉO PRÉ-TRAVAUX**

Dernièrement, vous avez peut-être vu un vidéaste filmer votre résidence et votre terrain : il s'agit sûrement d'un employé mandaté par l'entrepreneur pour réaliser le vidéo pré-travaux que nous exigeons pour chacun des projets de reconstruction de rue, le tout afin de faciliter la remise en état des lieux.

### **UN AQUEDUC TEMPORAIRE SERA INSTALLÉ POUR LES PROPRIÉTÉS TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX**

Pour les propriétaires d'unités de logement, veuillez bien suivre les instructions que vous fournira la firme de l'Entrepreneur. Cette firme, reconnue dans le domaine, vous fournira les instructions nécessaires lors du branchement temporaire. Cette firme assure un service 24 h/24 h par le biais de son numéro d'urgence qui vous sera fourni dans le dépliant remis lors de l'installation de l'aqueduc temporaire.

Il se peut que pour certaines résidences situées en dehors de la zone des travaux, une conduite d'aqueduc temporaire soit installée dans l'emprise de la ville afin de permettre l'accessibilité à l'eau potable pour les citoyens touchés directement par les travaux.

L'installation de l'aqueduc temporaire vise à maintenir l'alimentation en eau ainsi qu'à assurer la protection incendie durant les travaux. De nouveaux poteaux d'incendie seront installés sur ce réseau et les anciens seront camouflés à l'aide d'un sac.

### **ACCÈS À VOTRE ENTRÉE CHARRETIÈRE POUR LES CITOYENS TOUCHÉS DIRECTEMENT PAR LES TRAVAUX**

Vous aurez accès à votre entrée en tout temps, sauf pendant quelques jours à 3 occasions, soit lors de l'excavation pour l'installation des conduites, lors de la construction de la bordure et lors de la mise en place du nouveau pavage. Il vous faudra tout de même stationner de façon à ne pas nuire à l'exécution des travaux.

### **DÉPLACEMENT D'ARRÊTS D'AUTOBUS**

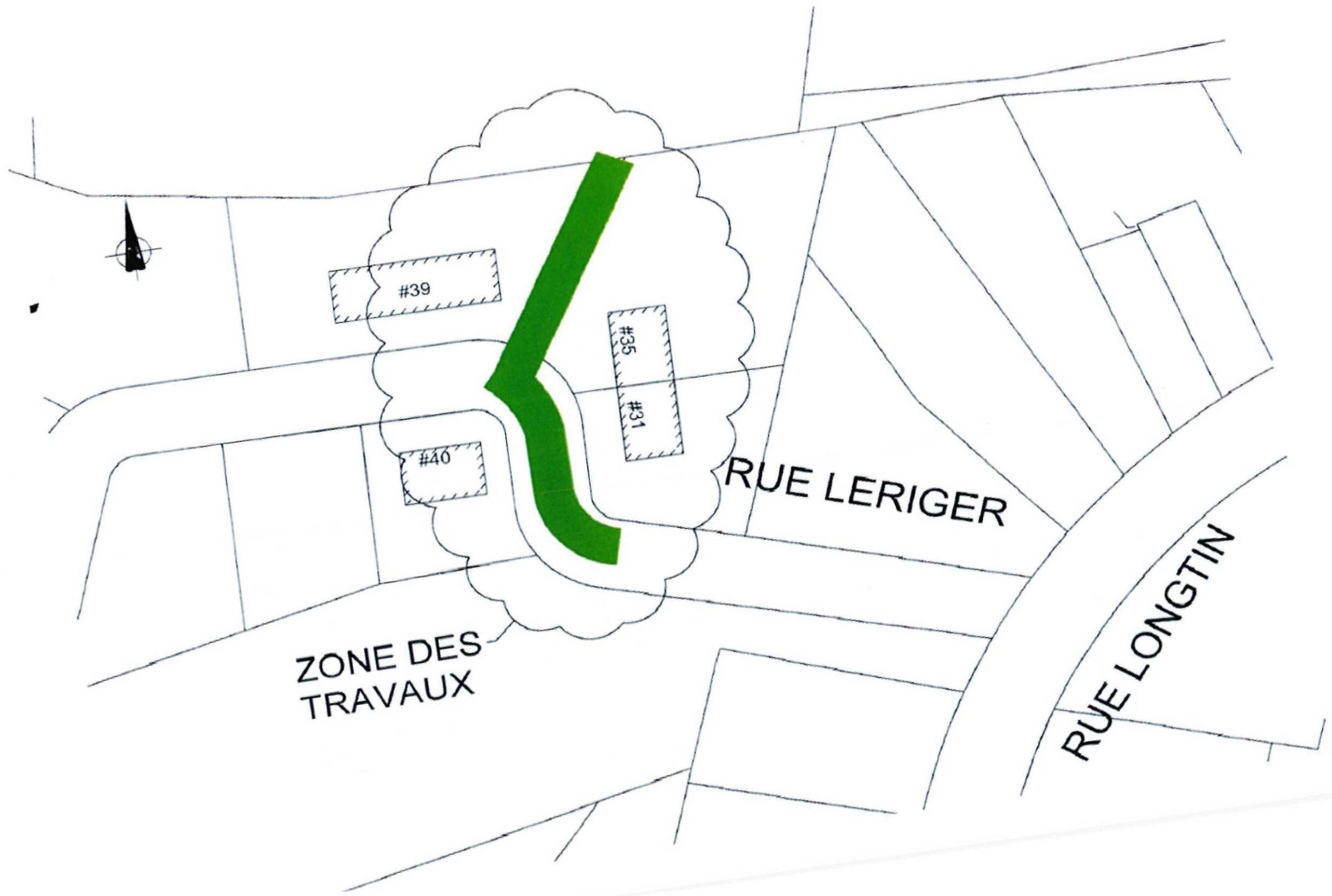
Si vous avez des enfants qui sont transportés par autobus scolaire, veuillez noter que plusieurs des arrêts d'autobus réguliers devront être déplacés au cours des travaux. Les élèves du secondaire seront incités à sortir du secteur touché par les travaux et ceux du primaire devront se diriger vers les nouveaux arrêts. Les parents d'élèves du primaire devront donc être attentifs aux déplacements d'arrêts qui leur seront signalés par la Commission scolaire ou le transporteur.

### **COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET BAC DE RECYCLAGE**

Lorsque les travaux empêcheront le passage des camions de collecte, l'Entrepreneur transportera vos bacs, poubelles et sacs vers 7 h a.m. à proximité des excavations de façon à ce qu'ils puissent être ramassés et disposés. Puis vos contenants vous seront retournés en fin de journée. Aussi, afin d'éviter toute confusion, **nous vous suggérons fortement d'inscrire vos numéro civique et nom de rue sur vos bacs et poubelles**, et de les mettre en bordure de rue avant 7 h a.m. le jour de la collecte. Nous vous rappelons qu'en aucun temps les déchets ne doivent être déposés en bordure de rue avant 20 h la veille du jour prévu pour leur enlèvement.

### **ACCÈS DES BOÎTES POSTALES**

Toutes les dispositions seront prises afin d'assurer l'accès aux boîtes postales durant les travaux. Tout déplacement nécessaire vous sera signifié s'il y a lieu.



ZONE DES TRAVAUX

RUE LERIGER

RUE LONGTIN

#39

#40

#35

#31